

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 6 AOUT 2015**

**EXTRAITS DES DELIBERATIONS**

Date de la convocation : 30 juillet 2015

Secrétaire de séance : Magali GARNIER

Etaient présents : Jacques BONNARDEL, Cristel FRANCESCHI, Martine GROSPELLIER, Eric DUCHENNE, Magali GARNIER, Christian ANDRES, Robert BOURCIER

Etaient absents : Olivier BACQUART (pouvoir à Cristel FRANCESCHI), Francis PIN (pouvoir à Robert BOURCIER), Philippe DI MARCO (pouvoir à Jacques BONNARDEL), Emmanuel MIEGGE (pouvoir à Christian ANDRES)

Approbation du compte-rendu de la réunion du 23 juin 2015, à l'unanimité

**DELIBERATIONS**

**1. Projet d'école numérique rurale – Demande de subvention auprès du Conseil départemental**

Montant du matériel informatique : 9 316.77 €

Montant de la subvention : 5 124.22 € (55 %)

*Vote : 11 voix pour*

**2. Alimentation en eau potable – Puits de la Garcine – Demande de subvention**

Installation d'une liaison GMS entre le pompage au réservoir de la Garcine pour déclencher automatiquement le remplissage du réservoir. Vérification de la pompe du puits n°2 et éventuellement remplacement.

Montant des travaux : 14 185.07 € HT.

Montant des subventions (Département et Agence de l'Eau – 60 %) : 8 511.04 €

*Vote : 11 voix pour*

**3. Ouverture d'une ligne de trésorerie auprès de la Banque Postale**

Montant : 400 000 € sur 12 mois

Taux d'intérêts : Euribor 3 mois + 2,20 %

*Vote : 11 voix pour*

**4. Signature avec la SCIC Ener'Guil de la convention d'occupation temporaire du domaine public pour l'école d'Abriès**

Délibération ajournée

*Vote : 11 voix pour*

**5. Cantine scolaire – Création de deux postes d'adjoint technique 2<sup>e</sup> classe non-titulaires à temps non-complet**

Poste n°1 : 17 h 30

Poste n°2 – 6 h 00

*Vote : 11 voix pour*

**6. Adoption du règlement intérieur de la cantine scolaire**

Ce règlement devra être approuvé par les parents lors de la première inscription de leur enfant.

*Vote : 11 voix pour*

**7. Signature avec la Communauté de Communes de l'avenant de prorogation de la convention de groupement de commandes pour la fourniture des repas de la cantine scolaire.**

Les repas seront fournis en 2015-2016 par l'Hôpital d'Aiguilles en liaison froide.

*Vote : 11 voix pour*

**8. Cantine scolaire – Fixation du prix du repas**

Le prix du repas est maintenu à 4,50 €, pain compris.

*Vote : 11 voix pour*

**9. Approbation d'une politique bois-énergie sur le territoire du Queyras**

Soutien au projet de plateforme de déchiquetage à Ristolas par la Communauté de Communes pour produire des plaquettes forestières d'alimentation des chaudières-bois du territoire du Queyras. Engagement de la Commune à s'approvisionner auprès de cette plateforme pour la chaudière-bois de St Laurent.

*Vote : 11 voix pour*

**10. Signature avec la Communauté de Communes de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre des Temps d'Activités Périscolaires**

Accord pour la délégation de maîtrise d'ouvrage. Report de la clé de répartition de la dépense (89200 € pour les 8 communes) car le Conseil communautaire ne s'est pas encore prononcé.

*Vote : 11 voix pour*

**11. Signature avec la Communauté de Communes de la convention de groupement de commandes pour le transport sanitaire de blessés par ambulances au cours de la saison hivernale 2015-2016**

*Vote : 11 voix pour*

**12. Attribution d'une indemnité pour le poste de l'Espace Nature**

Basée sur l'indemnité d'administration et de technicité au prorata du nombre de mois travaillés. L'agent utilise son propre vélo pour exercer sa mission de patrouilleur, la Commune n'en disposant pas. Cette indemnité permet de participer aux frais d'entretien et de remplacement des pièces d'usure.

*Vote : 11 voix pour*

**13. Rétrocession de la concession funéraire n°96 dans le cimetière d'Abriès – Demande de Monsieur Céleste BONETTI**

Accord de rétrocession au prix de la valeur actuelle de la concession en considération du temps restant à courir jusqu'à son expiration.

*Vote : 11 voix pour*

**14. Subvention exceptionnelle pour les 50 ans de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers du Queyras**

Montant de 153 €

*Vote : 11 voix pour*

**15. Motion relative au déploiement de la fibre optique dans le Queyras**

Soutien pour qu'Aiguilles puisse également en bénéficier même si la Commune ne possède pas de NRA (nœud de raccordement des abonnés) sur son territoire

*Vote : 11 voix pour*

**16. Budget général – Décision modificative n°4**

Chapelle St Roch – dépense supplémentaire pour le sas d'entrée : + 4086.18 €

*Vote : 11 voix pour*

**17. Budget général – Décision modificative n°5**

Subvention aux associations : compte 6574 : + 153 €

*Vote : 11 voix pour*

**QUESTIONS DIVERSES**

Affectation du petit logement communal du bâtiment de la mairie : Marie-José ASCENSIO

Le grand logement est réservé pour une famille avec enfants, et non pas pour une personne seule.

Travaux du rez-de-chaussée du bâtiment de la mairie : ils sont inclus dans le projet initial. Il convient de recontacter l'architecte qui avait suivi les travaux de la salle polyvalente et de programmer les travaux, notamment pour ce qui concerne l'accessibilité.

Pour affichage  
Le Maire